12 T. 25004
Fre. 32701
dupl.
Case
Fre
27675

OBSERVATIONS

DE

JÉRÔME PETION,

SUR LA LETTRE

DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE.

A PARIS,

Chez { ZOPPI, Café Procope, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés.
DEVAUX, au Jardin - de - l'Égalité, N°. 181.
HEMOT, passage des Grandes-Écuries, rue Saint-Honoré, vis-à-vis St.-Roch.

Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

1792.

OBSERVATIONS

DE JÉRÔME PETION,

SUR LA LETTRE

DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE.

ROBESPIERRE, je viens de lire votre réponse ; elle m'a étonné. Vous dites de moi ce que vous ne pensez pas ; vous le dites avec aigreur, avec passion ; vous vous permettez des sarcasmes, des ironies, des jeux d'esprit hors de toute convenance. Vous ne manquez pas par fois d'adresse, mais vous manquez de vérité ; vous altérez les faits les plus connus, les plus incontestables, avec un ton d'assurance que j'ai de la peine à concevoir.

Vous me reprochez de ne pas parler « de la » révolution qui a brisé nos fers avec le respect » qu'elle mérite. »

Je n'en ai jamais parlé qu'avec admiration, qu'avec enthousiasme ; voyez ce que j'en ai dit dans mon compte et dans mon discours sur votre accusation. Il est vrai que je ne confonds pas, et que je ne confondrai jamais l'immortelle journée du 10 août, avec l'affreuse journée du 2 septembre.

Vous me reprochez « de ne pas rendre justice, » de bonne grace, aux citoyens de Paris. »

En écartant ceux qui veulent usurper la gloire de la journée du 10, je me suis exprimé ainsi : *elle est due au peuple.*

Je n'ai pas oublié, j'en conviens, les fédérés; je les ai même placés en première ligne, parce qu'ils y étoient au moment du combat ; les braves canonniers à leurs côtés. La vérité doit passer avant tout.

Vous me reprochez « de ne pas mettre les sec-» tions de Paris au nombre de ceux qui ont pré-» paré la révolution. »

Elles se trouvent nécessairement de ce nombre ; les expressions dont je me suis servi, ne laissent, à cet égard, aucun doute. Comment eût-il pu entrer dans mon intention de les oublier? moi qui n'ai cessé d'entretenir avec elles une correspondance fraternelle ; moi qui, chaque jour, recevois leurs commissaires qui venoient me consulter à titre d'amitié ; moi qu'elles ont comblé de preuves de confiance.

Et vous qui caressez aujourd'hui les sections, parce que vous croyez en avoir besoin, je vous ai entendu, vous et vos partisans, déclamer hautement contr'elles dans l'assemblée électorale. Après avoir soutenu d'abord, comme un principe salutaire à la liberté, que les sections devoient ratifier le choix des électeurs, je fus confondu de voir les mêmes personnes, parce qu'elles étoient nommées, soutenir le contraire, et fonder leur nouvelle doctrine sur ce que les sections se gangrainaient, que l'aristocratie y dominait depuis que des citoyens, tirés de leur sein, étoient partis pour la défense de la patrie.

Vous me reprochez « de me joindre aux détracteurs des commissaires des sections qui se » réunirent à la maison commune et se substituèrent à l'ancienne municipalité. »

Voici ce que j'en dis : « Ces commissaires conçurent néanmoins une grande idée, une mesure » hardie, en s'emparant de tous les pouvoirs » municipaux, et en se mettant à la place du conseil-général, dont ils redoutoient la foiblesse » ou la corruption : ils exposèrent courageusement leur vie, dans le cas où le succès ne » justifierait pas l'entreprise. »

Je crois qu'il étoit difficile de rendre plus de justice aux commissaires des sections.

Aucun de ces reproches n'est donc fondé, et vous ne l'ignoriez pas. Pourquoi mes les avez-vous faits, la raison en est simple ; vous avez voulu indisposer le public contre moi, et vous le rendre favorable, en vous déclarant son vengeur. Si cela est adroit, cela n'est ni loyal ni juste.

Mais continuons. J'ai dit, par exemple, *que la journée du 10 août avoit également lieu sans le concours des commissaires de plusieurs sections, réunis à la maison commune.*

Ce sont les termes mêmes que j'ai employés, et non ceux dont vous vous servez, qui changent le sens.

Soutenir le contraire, c'est n'avoir pas la plus légère idée des faits, ou c'est vouloir en imposer. C'est cependant ce que vous faites, et cela pour flatter des citoyens qui peuvent avoir quelque influence sur l'opinion. La seule manière de

louer des hommes libres, est de leur dire franchement la vérité, de leur dire le bien comme le mal qu'ils ont fait.

A neuf heures et demie du matin, le 10 août, l'ancienne municipalité, qui avoit passé la nuit, étoit encore en séance. Une heure après, on se battait. Sont-ce les commissaires réunis qui ont mis en marche les bataillons, qui les ont dirigés, qui ont commandé l'attaque, qui ont remporté la victoire, qui ont décidé du sort de la journée?.... Répondez.

Vous me dites : « Si vous eûssiez été à la » maison commune, vous auriez vu le courage » calme et paisible avec lequel ils firent entr'au- » tres *un acte décisif*, dans cette crise redou- » table. Je parle de la trahison du commandant » de la garde nationale, qui, de concert avec » les conspirateurs des Thuileries, avaient donné » ordre au commandant de la réserve de laisser » avancer le peuple, et de le fusiller par der- » rière, en même-temps que les canons du » château le sillonneroient en tête. Le conseil- » général découvrit ce complot au milieu de la » nuit; il appelle deux fois le commandant- » général, qui ne vint qu'à la seconde réqui- » sition; on lui présente l'ordre fatal, signé de » sa main, déposé aux archives de la commune; » le conseil-général fait arrêter le traître, et prend » des mesures aussi promptes que vigoureuses » pour déconcerter la trahison. *Sans cela ç'en* » *était fait de la liberté.* »

Eh bien! Robespierre, quels sont les auteurs de cet acte courageux, qui, suivant vous, a sauvé

la liberté ! C'est Manuel, ce sont les anciens municipaux. Comment pouvez-vous vous respecter assez peu pour déguiser un fait de cette nature, et pour en attribuer l'honneur à ceux à qui il n'appartient pas.

Vous annoncez « que je ne parus à la com-» mune que le troisième jour après la journée » des Thuileries. »

Cette circonstance est encore inexacte ; j'y parus le lendemain, et je parlai, dans les termes les plus énergiques, de la victoire à jamais mémorable que nous venions de remporter sur le despotisme.

Quelques jours après, je m'y présentai encore. Ce ne fut pas pour y faire part, ainsi que vous le prétendez, « d'un rapport que le comité des » 21 de l'assemblée législative tenait tout prêt » pour rappeler l'ancienne municipalité et chasser » la nouvelle ».

Il n'était pas question d'anéantir la commission qui s'étoit formée. J'ignore comment vous hazardez des allégations de cette nature; comment, pour les rendre plus frappantes, vous insinuez que cette destruction devoit s'opérer dans les 24 heures. Dans le plan du comité, tous les membres de cette commission étoient conservés; ils prenaient la place de l'ancien conseil-général ; le corps municipal rentrait seul en fonction.

Ce plan fut proposé du 20 au 30 août, et non pas dans les 24 heures; il parut agréable à plusieurs membres de la commission, à ceux même de votre parti, il était sage ; c'est celui qui a été adopté par la suite, mais trop tard. Faute de

l'avoir suivi, l'administration a beaucoup souffert, et Paris en ressent encore aujourd'hui les funestes effets.

Il étoit impossible à un homme de quelque expérience, et voulant sincèrement le bien, de ne pas être affligé du cours que prenaient les affaires. Il était impossible de ne pas gémir, de voir de petits brouillons s'emparer de tout, jeter la municipalité dans les plus grands écarts, perpétuer les désordres et nous conduire à l'anarchie.

Si on rappelait aujourd'hui certaines propositions qui eurent du succès, certains arrêtés, on ne voudrait pas croire à leur réalité. L'ignorance et l'esprit de vertige pouvaient seuls les inspirer.

Je sais bien qu'un mouvement révolutionnaire ne s'appaise pas tout-à coup. Je l'ai dit; « dans les premiers moments d'ivresse de la con» quête de la liberté, et d'après une commotion » aussi violente, il était impossible que tout » rentrât à l'instant dans le calme et dans l'ordre » accoutumé; il eût été injuste de l'exiger. On » fit alors au nouveau conseil de la commune » des reproches qui n'étaient pas fondés : ce » n'était connoître ni sa position ni les circons» tances. »

Vous voyez que je sais rendre justice; mais en même-temps il est trop vrai que quelques intrigants ont prolongé le mouvement révolutionnaire au-delà du terme; il est trop vrai qu'ils ont fait beaucoup de mal; il est trop vrai qu'ils ont jeté le conseil de la commune dans des partis extrêmes et fâcheux.

Il est fort plaisant, sans doute, de dire comme vous le faites, que le conseil ne devait apparemment s'occuper que des *boues et lanternes*; mais ce n'est pas par des pointes et des bons mots qu'on répond aux choses sérieuses.

De quelle manière, par exemple, justifiez-vous cette longue fermeture des barrières de Paris, cette fermeture qui nous a été si fatale, et dont les malheureuses suites se font encore sentir. Quoi, m'observez-vous: « Vous avouez » ingénuement que vous avez été scandalisé de ce » que le conseil de la commune avait cru devoir » prolonger la clôture des barrières de 24 heures, » au-delà du moment où vous proposiez de les » ouvrir; et parce que, par hazard, j'ai été de » cet avis, vous parlez de ma proposition comme » s'il était question de quelque éruption du » Vesuve. »

D'abord, j'aurois pu me scandaliser de ce qu'on allait, non pas contre ma proposition, mais contre un décret formel de l'Assemblée nationale qu'on refusait d'exécuter. Circonstance que vous avez soin de passer sous silence.

Mais cela n'est rien encore; depuis combien de jours, les barrières étoient-elles fermées par les ordres seuls du conseil-général? Vous aviez fait de Paris une vaste prison; on sollicitait vainement, que les portes en fûssent ouvertes: les citoyens murmuraient, le commerce souffrait, les subsistances n'arrivaient pas, les administrateurs dans cette partie s'en plaignaient hautement; mais on avoit persuadé au peuple, que les portes fermées, ses ennemis ne pourraient

pas lui échapper, et vous caressiez cette erreur, et vous n'avertissiez pas le peuple qu'il s'égorgeait de ses propres mains.

Rappellez-vous ce que je dis alors au conseil de la commune. Je lui dis, vous allez chasser de Paris tous les citoyens paisibles, les riches propriétaires; vous allez empêcher les étrangers d'y aborder, et d'y répandre un numéraire précieux; vous allez porter le coup le plus funeste à l'industrie, vous allez nuire à nos approvisionnemens; le temps viendra où le pauvre sera sans travail et sans pain; vous aurez causé sa misère, et qu'elle consolation lui offrirez-vous?

On oublie tout cela. On en est quitte de nouveau pour flatter le peuple, pour se dire son ami, pour lui parler de *liberté*, de *souveraineté*.

Et puis, les hommes qui se déclarent modestement des hommes d'état ne s'arrêtent pas à de si petites choses, à des calamités passagères. Convaincus que la postérité ne conserve que les masses, cela leur donne beaucoup plus de latitude pour les actions de détail; si elles offensent la morale, la politique les justifie. Ce grand mot de salut de l'état, est le baptême qui lave et purifie de tous les vices et de tous les crimes, avec ce mot magique, les balances de la justice varient au gré des intérêts et des passions.

Ce n'est même pas, Robespierre, contre votre opposition au décret, que je me suis élevé. J'ai dit qu'à cette occasion vous vous étiez livré aux écarts d'une imagination déréglée et sombre; que vous vous étiez permis des dénonciations odieuses; que vous aviez été jus-

qu'à dénoncer comme traîtres, des hommes amis de la liberté, dont les talens étaient à vos yeux les vrais crimes, contre lesquels vous n'aviez pas la moindre preuve, et que c'étoit alors indiquer des victimes.

J'ajoute maintenant que dans les fureurs de vos déclamations, vous annonciez qu'il falloit purger le sol de la liberté, des conspirateurs qui l'infectaient; mais avec un ton, un geste qui fut si bien entendu, que les spectateurs répondirent par des trépidations, et criaient, *Oui... Oui*, allons.

Plusieurs citoyens en furent indignés; un entr'autres voulait vous dénoncer; il a voulu depuis déposer contre vous: qui l'en a empêché? Eh bien! Robespierre; c'est moi.

Vous trouvez mauvais la censure que je fais, de l'arrogance et du ton impérieux que mettaient des membres de la commune dans les demandes à l'Assemblée nationale. Vous observez que dans les temps orageux des révolutions, on ne doit pas se montrer si délicat sur les formes et sur les mots.

Ce n'est pas de l'énergie dont je me plains, elle doit respirer dans le langage des hommes libres; c'est de l'insolence, qui ne convient qu'aux despotes et aux esclaves. Ce ne sont pas les mots que j'attaque, ce sont les choses. Il ne s'agissait pas de formules indifférentes ni d'un simple choix d'expressions, lorsqu'on venait dicter à l'Assemblée la loi, au lieu de la recevoir, lorsqu'on la menaçoit de faire sonner le tocsin si elle n'accédoit pas à une proposition qui lui étoit faite.

Et dans quelles circonstances? lorsque l'assemblée avait pris un grand caractère, lorsqu'elle avait rendu des décrets qui sauvaient l'Empire.

Vous êtes très-irrité de cet éloge, donné au corps législatif, que vous n'avez cessé d'avilir. Vous passez en revue les actes de faiblesse qu'il a faits avant la révolution; vous atténuez les actes de courage qu'il a faits depuis, et vous me reprochez d'altérer la fidélité de l'histoire, en rendant des honneurs à ce fantôme de puissance constituée. Vous consentez seulement à ce qu'on loue les individus qui sont demeurés dignes de la confiance publique.

Vous parlez ici avec passion, et vous ne rendez pas à l'assemblée législative la justice que la postérité lui rendra. On n'a pas assez remarqué que cette assemblée était sans cesse entravée dans sa marche par la constitution; que cette constitution était un objet d'idolâtrie nationale; qu'elle investissait le roi d'une puissance énorme avec laquelle il écrasait les représentans du peuple.

L'assemblée ne pouvait pas faire ce que le peuple a fait; elle ne pouvait pas commander la journée du 10 août, mais elle l'a préparée par des mesures révolutionnaires. L'envoi qu'elle a fait au département, de la superbe lettre de Rolland au roi, d'une adresse pleine d'énergie, de la ville de Marseille, ont été de vrais appels au peuple. Elle a cassé la maison du roi; elle a renvoyé de Paris des troupes de ligne qui portoient ombrage à la liberté; et enfin, quand le jour immortel est arrivé, elle s'est élevée au niveau des circonstances. Que plusieurs membres aient cédé

à l'impulsion du moment, plus par crainte que par amour de la liberté; cela est possible. Mais j'examine ce que la grande majorité a fait; j'examine les résultats, et je soutiens que les décrets qu'elle a rendus à cette époque, lui méritent la reconnaissance publique. Il est un fait très-connu, très-digne d'attention, c'est que ces décrets étaient conçus et rédigés à l'avance, par la commission des 21, que vous avez tant calomniée, et pour cause. Il eût même été impossible que les travaux, très-considérables, très-multipliés, que fit alors l'assemblée, eûssent été exécutés aussi rapidement, s'ils n'eûssent été préparés depuis quelque temps.

Vous revenez à la journée du 10 août. Vous craignez beaucoup qu'on ne puisse croire que j'y aye eu la moindre part. Vous allez plus loin; vous me représentez comme faisant les plus grands efforts pour m'y opposer; vous me rappellez une conversation que j'eus chez vous, où je vous dis qu'il *fallait différer la résistance à l'oppression, jusqu'à ce que l'assemblée nationale eût prononcé la déchéance du roi*. Vous me parlez de lettres écrites aux sections, dans la nuit du 9 au 10, pour les engager à la paix.

« Vous aviez déjà fait avorter plusieurs fois, » (ajoutez-vous,) l'insurrection commencée, en » courant dans les sections et dans les fauxbourgs, » prêcher l'ordre et la tranquillité ».

Je confesse que le 26 juillet j'ai empêché un mouvement, et je crois que j'ai rendu alors le plus important service. Les mesures étaient si mal prises, que le succès était on peut dire impossible.

Le rendez-vous était sur le terrein de la Bastille ; on devait partir de-là à minuit, sur trois colonnes, pour se rendre au château, s'emparer du roi, et le constituer prisonnier à Vincennes.

On comptait sur la garde nationale de Versailles, et à onze heures du soir des officiers municipaux de cette ville vinrent me dire qu'un citoyen se disant député par des fédérés, avoit sollicité la veille l'appui de cette garde ; mais qu'elle ne se mettroit pas en marche sans savoir pourquoi et sans mon agrément.

On comptait sur le fauxb. S.-Marceau, et les habitans de ce fauxbourg n'étaient nullement préparés.

Un des chefs qui devait conduire une colonne se rendit à la mairie, dans le même moment où les officiers municipaux de Versailles y étaient, et il me dit que l'on ne s'entendait pas, et qu'il croyait appercevoir quelque trahison.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la cour était parfaitement instruite des dispositions prises, qu'elle était en force et qu'elle attendait.

Les Marseillais n'étaient pas encore arrivés ; de sorte que, si le projet eût été entrepris et qu'il eût manqué, comme tout semblait l'annoncer, il est impossible de calculer les malheurs qui seraient résultés de cet échec.

L'insurrection devenait de jour en jour plus inévitable, personne plus que moi n'en était convaincu, personne plus que moi ne la désirait ; mais je tremblais de tout mouvement partiel, je tremblais qu'il n'y eût ni concert ni ensemble dans les opérations : je m'en suis expliqué d'une manière qui ne peut pas être douteuse.

Vous convenez vous-même que, dans la conférence que j'ai eue avec vous, (quoique vous ne la rendiez pas avec exactitude,) vous convenez que je sentais la nécessité de l'insurrection; que tout ce qui me faisait difficulté, c'était le choix du moment, parce qu'en effet ce point était décisif, et méritait la plus sérieuse, comme la plus profonde méditation. Il fallait prendre des mesures sages, pour ainsi dire infaillibles, sur-tout bien s'entendre; afin de ne pas succomber, afin de ne pas compromettre imprudemment la liberté et le sort de la nation toute entière.

Toutes les circonstances se réunissaient, pour indiquer que le grand jour serait le 10. Les officiers municipaux, que j'avais priés de se rendre dans les sections, m'annoncèrent que l'impatience du peuple était extrême et qu'il n'attendrait pas plus longtemps. Le Citoyen Thomas, mon collègue, que j'avais envoyé dans une des sections les plus effervescentes, m'assura que rien ne pourrait prolonger ce délai. Je recevais également des instructions précieuses de Vaugeois, mon ami, qui étoit président du comité des Fédérés. Carra m'avait aussi prévenu; il m'avait ajouté de plus: « Nous » vous mettrons en règle, on vous empêchera » de sortir ».

Le département ne manquait pas, de son côté, de renseignemens. Il me pressait très-vivement, mais dans un sens tout contraire; il m'écrivait de ne pas négliger son avis; il me sommait de prendre tous les moyens qui étaient en mon pouvoir, pour prévenir une insurrection qu'il qualifioit de complot.

Beaucoup de membres du conseil-général ne me sollicitaient pas avec moins d'ardeur de prendre des précautions pour la paix publique.

Jamais position ne fut plus délicate et plus difficile. Il fallait faire mon devoir de citoyen, sans manquer à celui de magistrat; il fallait conserver tous les dehors et ne pas s'écarter des formes. J'écrivis en effet aux sections une circulaire, dans laquelle je leur recommandais d'une manière générale le maintien de l'ordre et de la tranquillité. Elles la reçurent, en répétant ce qu'elles disaient depuis quelque temps: » il fait son métier, c'est » fort bien, nous fesons le nôtre ».

Il n'était pas néanmoins irrévocablement décidé que le 10 serait le jour de l'insurrection. Le tocsin avait sonné dans Paris toute la nuit; des bataillons se rassemblèrent, d'autres restèrent dans leurs quartiers: ces forces isolées n'avaient aucun point de ralliement, elles ne se dirigeaient d'après aucun plan combiné; nul ne commandait en chef, nul n'avait concerté soit l'attaque soit la défense. Il y eut des momens d'incertitude et de stagnation. Enfin le matin tout s'ébranla: les citoyens marchèrent chacun de leur côté; et se rendirent, les uns dans la place du Carouzel, les autres dans les environs et dans toutes les rues adjacentes. On vint m'avertir; et voilà ce que je fis.

Vous trouvez que ce fut une « mesure infini- » ment sage que celle de me consigner chez moi » pour me mettre dans l'impuissance de recom- » mencer mes *courses et mes prédications pacifi-* » *ques* ».

Je suis de votre avis. Eh bien! apprenez main-

tenant que, quoiqu'on eût projetté de me consigner, on oubliait, on tardait de le faire. Qui croyez-vous qui envoya par plusieurs fois presser l'exécution de cette mesure ? c'est moi; oui, c'est moi: parce qu'aussi-tôt que je sçus que le mouvement était général; loin de penser à l'arrêter, j'étais résolu à le favoriser. Je sentis qu'il fallait que notre sort fût enfin fixé; que nous étions venus à ce point où le combat étant à mort entre la cour et la liberté, l'une ou l'autre devait nécessairement succomber. Je n'eus ensuite d'autre inquiétude, que celle qui accompagne le desir du succès.

Et vous ne craignez pas de donner des doutes sur mes sentimens pour la journée du 10 ! Vous ne vous en tenez même pas-là; vous faites sentir, aussi clairement qu'il soit possible, que je n'aime pas cette journée, moi qui n'ai cessé de la célébrer, moi qui ai contribué, autant que qui que ce soit à l'amener.

Vous prétendez que Brissot et Guadet, le 11 ou le 12, faisaient le procès à cette journée, en ma présence et chez moi; « que ce dernier me somma » d'*enrayer* au moins le char de la révolution que » je n'avais pu retenir ».

Cette calomnie est vraiment infâme. Je m'en explique en ces termes; parce que, si j'ai le droit de traiter avec indulgence ce qui m'est personnel, je ne puis pas également faire remise des outrages que vous faites à la réputation des autres.

Je n'ai jamais entendu Guadet et Brissot parler de la révolution du 10, qu'en vrais amis de la liberté; et ils avaient certainement autant et plus d'intérêt que vous à la soutenir.

Je me rappelle très-bien que le 10 août même, à minuit, l'un et l'autre entrèrent à la Mairie, et leur premier mot fut de me dire, avec l'effusion de l'âme et le feu du sentiment : « *Enfin la Patrie* » *est sauvée* » !

Voici ce que les observateurs qui vous rendaient compte de ce qui se passait chez moi, auraient dû vous dire, s'ils eussent été fidèles dans leurs rapports ; c'est qu'à plusieurs reprises, depuis le 10 août, on me consigna chez moi, sous le prétexte dérisoire de ma sûreté, ce qui devenait un jeu ridicule qui ne pouvait que me compromettre ; c'est qu'on y donna aux sentinelles des ordres que n'eût pas donnés le plus timide des despotes : on ne pouvait parvenir jusqu'à moi, qu'après avoir déposé ses armes.

Chaque fois que j'en étais instruit, j'étais soulevé malgré moi d'indignation ; je faisais venir les officiers de garde, je leur déclarais que nul n'avait le droit de donner de semblables ordres à la Mairie ; je faisais lever les consignes qui se trouvaient, je ne sais comment, rétablies un instant après.

J'en parlais un jour avec exaspération devant Guadet et plusieurs autres, qui se plaignaient de leur côté, des difficultés sans nombre qu'ils éprouvaient à entrer. Ce fut sur ce point que Guadet s'emporta avec véhémence, et dit, entre autres choses, que le but des intrigans qui voulaient ainsi retenir le maire de Paris, malgré un décret de l'assemblée, était de commettre des excès, qu'il ne fût pas à portée de prévenir ou d'arrêter.

C'est là la vérité toute entière ; elle ne ressemble en rien à votre récit. Vous faites un rapprochement

perfide

perfide de la journée du 10 août, avec celle du 20 juin. Vous dites que j'avais autant d'éloignement pour la première que de condescendance pour la seconde; et, pour donner une apparence de sincérité à ce mensonge astucieux, vous mettez dans la bouche du peuple ce propos : « Nous » sommes sûrs de Petion; *Petion le veut*, Petion » est pour nous ».

Il n'est rien que je n'aie fait, pour empêcher la journée du 20 juin; et il existe une multitude de pièces qui le prouvent jusqu'à l'évidence. Je ne m'arrêterai pas, à cet égard, à tout ce que j'ai imprimé dans le temps.

Cette journée néanmoins n'avait rien de remarquable, sans l'irruption faite dans le château; et il est démontré à tous ceux qui connaissent les faits, que ce ne fut point le fruit de la méditation ni d'un projet quelconque, mais l'effet d'un mouvement subit et inattendu : ce fut un torrent qui brisa naturellement sa digue, et qui inonda tout.

Personne plus que moi n'a été convaincu que cet événement tournait au profit de la cour et augmentait le nombre de ses partisans; j'ai imprimé cette opinion avant que Robespierre y songeât.

Je défie un seul homme de dire : » Avant la » journée du 20, Petion a manifesté le desir » qu'elle arrivât; après cette journée, il s'en est » réjoui ».

Que le peuple ait dit : *Nous sommes sûrs de Petion*; rien n'est plus possible : voici le sens très-simple de ces expressions et pourquoi. Le peuple

a toujours été bien persuadé que j'étais son ami, que j'épargnerais son sang, que je ne ferais pas tirer sur lui ; il l'a répété cent fois : et c'est-là, oui, c'est-là ce qui l'a toujours soutenu, ce qui l'a enhardi. Je ne crains pas d'avancer que c'est en grande partie à cette sécurité que l'on doit les prodiges que le peuple a réalisés.

Mais le peuple n'a jamais dit ni pu dire, en particulier : *Petion veut cette journée.*

Il est possible cependant, car il faut tout prévoir, que des agitateurs, payés par la cour qui voulait elle-même cette journée, aient dit au peuple que je la voulais, afin de le soulever et de le porter à ce mouvement.

Vous attachez particulièrement à cette journée, dont vous cherchez habilement à me faire un délit, ce que vous appellez *la grande popularité*, dont j'ai joui. Après avoir ainsi jetté de la défaveur sur cette popularité, vous en faites la base des témoignages de confiance et d'amitié qu'on me prodigua le 14 juillet ; et, comme si ce n'était pas encore assez, vous m'accolez à Lafayette et vous vous écriez : » Vous fûtes le héros de la fédéra-» tion de 92, comme Lafayette avait été celui » de la fédération de 90.

Pour ne pas rendre néanmoins ce parallèle trop choquant, vous y mettez quelques nuances légères ; vous convenez » que mes partisans » étaient des hommes libres et que les adorateurs » de la Fayette étaient des esclaves.

Vous trouvez en suite l'accroissement de cette popularité, non pas dans la conduite que j'ai pu tenir, mais dans la manière insensée dont la cour

s'est comportée à mon égard et dans les attentats qu'elle a commis. »

« Le gros Louis XVI. (c'est vous qui Parlez.) » crut voir un rival dans un maire de Paris Jacobin. » Mais César aurait dit en éontemplant votre vi- » sage épanoui par un rire éternel : *ce ne sera pas* » *ce lui-là qui m'arrachera l'empire.* »

Vous me faites perdre enfin cette popularité en dernier ressort et d'un seul mot, en avertissant le public. » que depuis le 14 Juillet, je n'ai » fait que reculer vers le méprisable système » d'intrigue où m'avaient enlacé les petits ambi- » tieux qui m'obsédaient.

Robespierre, vous avez été témoin de l'enthousiasme qui s'est manifesté à cette époque, de ces acclamations, de ces bannières, de ces chapeaux marqués à la craye ; mais vous avez ignoré des particularités, que j'ai tu et que je tairai encore. Jamais homme, vous pouvez m'en croire, n'a été plus à portée de souiller sa vie par une ambition criminelle et insensée. L'idée seule qu'on put me croire assez ennemi de la liberté de mon pays pour songer à cette atrocité me faisait horreur: et j'ai éprouvé la plus douce comme la plus grande de toutes les jouissances en voyant que tous mes concitoyens avaient lu dans mon cœur ce que vous prétendez que César eut lu sur mon visage.

Robespierre, avant et depuis le 14 Juillet, j'ai été un homme de bien ; j'ai servi la liberté, je la servirai toujours, il n'appartient à personne de dire qu'il l'aime plus que moi, et si vous connaissez un fait, un seul fait qui démente ce que j'avance, citez le.

Puisqu'il est question ici de la Fayette que vous parlez dans un autre en droit, que vous parlez de ma façon de penser sur lui, sur Narbonne, sur Montesquiou; que vous me faites dire, la Fayette est pour nous, » que vous » attestez que je m'expliquais avec une vénération toute particulière sur le patriote Narbonne, sur le patriote Montesquiou.

Je vous observerai que j'aurais pu me tromper dans les commencemens sur le compte de la Fayette, comme vous vous êtes trompé d'abord sur celui des Lameth. J'avoue que sans croire au patriotisme de la Fayette, j'ai pensé que la gloire, que son ambition, que son intérêt, le porterait à défendre la liberté.

Mais souvenez-vous du discours que je lui adressai à la commune lorsque partant pour l'armée, tout le monde paraissait être à ses pieds. Souvenez-vous de l'opinion que je manifestai dans la même enceinte lors de l'affaire des bustes: ce sont là des actes publics qui valent mieux que vos suppositions chimériques.

Quant à Narbonne et à Montesquiou, si j'en avais pensé ce que vous me faites dire, je le répéterais hautement; mais il est impossible que j'aie jamais parlé d'eux avec vénération; il est impossible que je les aie qualifiés de patriotes.

Robespierre, je trouve ici un passage que j'ai relu à plusieurs fois; je ne voulois pas en croire mes yeux. Tout ce que la lâcheté et la calomnie la plus effrontée peuvent imaginer d'odieux, s'y trouve réuni en peu de lignes. Vous dites, c'est vous qui dites: » quinze jours

» avant la révolution du 10 Août, vous aviez » la *honte* de vous rendre de votre propre mou- » vement, auprès du roi; on ne sait si c'était » pour le convertir ou pour vous *justifier* ».

Vous me connaissez; et ces paroles sont sorties de votre bouche! vous avez lu mon compte rendu à mes concitoyens; et ces paroles sont sorties de votre bouche!

Il n'est pas d'homme, qui traitant avec le roi, ait plus conservé la dignité personnelle et celle de sa place. Je pourrais dire que je mettais une espèce de fierté en lui faisant entendre le langage austère de la vérité. Jamais je n'ai employé aucunes de ces formes adulatrices qui abaissent l'homme devant son semblable. Jamais je n'ai été chez lui une seul fois pour lui faire ce qu'on appelait sa cour, et il m'a fait prévenir à plusieurs reprises, que j'avais mes entrées. Je n'ai pas voulu me mettre à la tête de mes collègues pour aller en députation chez lui, parce qu'il avait refusé de nous recevoir une première fois par une morgue d'étiquette de cour. depuis ce moment jusqu'au 20 Juin, je ne m'y suis pas présenté. Dans le mois de Juillet, le roi me fit dire plusieurs fois par un intermédiaire qu'il désirait conférer avec moi sur la marche qu'il avait à tenir pour faire cesser toutes les méfiances et prouver au peuple qu'il voulait son bien. Je me suis refusé constamment à ces conciliabules secrets. Ce n'est pas assurément que je n'en fusse sorti comme j'y serais entré. Loin d'aller au château de mon propre mouvement, je ne m'y suis jamais rendu que

sur des invitations réitérées d'une manière officielle et pour affaires. Je n'ose pas relever le mot dont vous parlez: *me justifier*! Ce mot m'indigne, et je vous avoue que dans ce moment je suis forcé de croire à la bassesse et à la méchanceté de votre cœur.

Vous passez ensuite à ce que j'ai dit de l'assemblée électorale. Vous en sentez, malgré vous, la justesse et la vérité; que faites-vous? vous usez d'un détour subtil. Pour faire croire que mon témoignage est suspect et pour l'affaiblir, vous donnez à entendre que mon amour-propre a été piqué de n'avoir pas été nommé le premier à la convention, et que, dès-lors, il n'est pas surprenant que je parle en homme prévenu.

Voulez-vous que je m'explique avec toute franchise. Eh bien! je pense sincèrement que, si on m'eût nommé, je devois l'être le premier. Le motif qui s'y est opposé a été très-public, et il n'a pas pu m'être désagréable. La plupart des membres, de très-bonne foi, ne m'ont pas donné leur voix, parce qu'ils m'ont cru plus utile à la place de maire.

J'ai exprimé ma pensée, sur le corps électoral, avec la plus exacte impartialité. Je prie tout homme de bonne foi de lire cet article, et je suis sûr qu'il en conviendra.

Comment nier, en effet, que cette assemblée fût influencée, fût dominée par un petit nombre d'hommes. Je prends pour exemple la nomination de votre frère. Votre frère peut être un brave et loyal citoyen; je ne parle ni pour ni contre lui; mais enfin vous conviendrez qu'il

n'étoit pas connu de dix personnes. A moins d'avoir une réputation très-répandue, on n'est pas chéri si hors du cercle de son département. Votre frère, néanmoins, a été adopté : ce ne peut donc être que sur parole ; quelqu'un s'est donc chargé de solliciter et d'intriguer pour lui.

Vous arrivez enfin à ma lettre aux Jacobins. Vous n'avez présenté qu'une seule idée qui m'ait frappé, c'est que vous voulez faire croire que j'ai attaqué la société, le tout pour me mettre mal avec elle, et vous y mettre bien. Je défends, au contraire, cette société ; je la défends contre les brouillons et les intrigans qui la déshonorent ; je la défends en voulant qu'elle ne se livre pas à des dénonciations éternelles, à des personnalités dégoûtantes ; je la défends en voulant qu'elle mette de la dignité dans ses discussions, et qu'elle se rende utile ; et vous et les vôtres, vous la perdez.

Vous me dispenserez, j'espère, de vous suivre dans les plaisanteries que vous vous amusez à faire. Vous me représentez d'une bonté si grande, qu'un autre s'en fâcherait. Tantôt vous vous égayez sur mon patron, et le nom de Jérôme vous paraît très-plaisant ; tantôt vous m'appelez le bon homme Orgon ; tantôt c'est une autre gentillesse de ce bon goût ; tantôt vous nous contez une petite historiette de ministre, que vous arrangez à votre façon. On nomme Roland et Clavière au ministère. Moi qui n'y vois goute, on me fait à croire que c'est à ma recommandation qu'on les a placés, tandis que vous, avec des yeux de Lynx, et caché derrière

le rideau, vous appercevez distinctement Narbonne, Lafayette, la baronne de Stael, la marquise de Condorcet, remuer les fils de cette intrigue. Vous avez fait-là, je vous l'assure, une découverte très-curieuse. Roland et Clavière ne vont pas revenir de leur surprise, quand ils vont savoir à qui ils doivent les places qu'ils occupent.

Pour parler plus sérieusement, vous ne concevez pas assez que la bonté se concilie avec le courage; que l'humanité se concilie avec le courage; que les hommes faibles sont cruels; que les assassins sont des lâches. Je me suis trouvé plus d'une fois exposé : eh bien! je vous assure que ma bonhommie ne m'empêchait pas de voir le danger de sang-froid, et de remplir mes devoirs avec fermeté.

Il est une sorte de courage qui est peut-être plus difficile que celui qui fait braver le péril et la mort, c'est celui de dire la vérité, c'est celui de profiter de son ascendant pour éclairer le peuple, pour le ramener à des idées simples, lorsqu'il s'égare. Il faut avoir la force de lui déplaire pour le servir. Quant à vous, vous trouvez bien plus commode de lui faire votre cour, de caresser ses préjugés, d'encenser ses erreurs votre calcul est très-simple, et il est adroit. C'est un moyen sûr, dans des tems orageux, de conserver sa réputation populaire. Vous apperceve la multitude tourner d'un côté, vous y tourne avec elle. Vous voyez ce qui peut flatter se caprices, sa puissance, vous l'adoptez avec chaleur, et vous la portez même au-delà du bu

qu'elle aspirait d'atteindre. Vous vous placez toujours à la tête de l'opinion populaire dominante, en sorte que vous paraissez toujours défendre les intérêts du peuple. Vous recevez en échange un tribut d'hommages, qui, satisfaisant votre amour-propre, vous paie de vos complaisances.

Vous savez bien que ce charlatanisme, quelque effort qu'on fasse pour le détruire, ne laissera pas de si-tôt de faire des dupes; que la masse des hommes sera long-tems, pour ne pas dire toujours, facile à tromper; et que de tous les moyens, le plus ancien, celui qui s'use le moins et le plus sûr, est la flatterie.

Lorsque les rois avaient la puissance, ils avaient des courtisans. Le peuple, rentré dans sa souveraineté, a les siens. Les uns sont aussi dangereux que l'étaient les autres: ils trompent de même.

Convenez-en, Robespierre; vous ne pourriez jamais prendre sur vous de dire au peuple qu'il a tort, et vous ne le lui avez jamais dit: vous n'iriez jamais dans une émeute populaire arrêter les excès des malveillans, parce que vous craindriez de vous faire des ennemis. Pourquoi n'avez-vous pas accepté de places où il fallait tonner contre le vice et le crime? en voilà la principale raison. Pourquoi n'avez vous jamais accepté une mission à la commune, où il fût question de haranguer le peuple, et de lui faire entendre les principes d'ordre et de justice? en voilà la principale raison?

Quand on me disait que vous ambitionniez la

place de maire, vous savez que ce bruit a été très-général ; j'ai toujours répondu ; vous vous trompez, vous ne connoissez pas Robespierre ; il ne resterait pas deux mois à son poste, non-seulement il se trouverait accablé par des détails souvent minutieux, et sur-tout sans gloire, mais, comme il faut savoir résister quelquefois aux égaremens de l'opinion, comme il faut savoir encourir momentanément la disgrace du peuple, il n'aurait jamais la force de lui dire qu'il est dans l'erreur : il croirait sa réputation de popularité perdue.

Quand on me disait que vous étiez mon ennemi, que vous étiez rongé de jalousie contre moi, que vous ne me pardonneriez jamais la faveur dont je jouissais, je vous défendais de toute mon âme, je prenais votre parti envers et contre tous : j'en atteste mille personnes qui n'ont cessé de me dire, nous ne concevons pas votre aveuglement. Aujourd'hui, je suis réduit à le croire, et ce qui a fait tomber le bandeau qui me fermait les yeux, c'est ce que je vous ai entendu dire moi même aux Jacobins, il y a un ou deux mois. Vous ne prononçâtes qu'un mot, et il était plus perfide qu'un discours entier. Vous paraissiez le jetter accidentellement : vous disiez, en remontant à l'époque de l'assemblée constituante, qu'alors je combattais les intrigans, et que j'embrassais le bon parti, comme si jamais j'avais cessé de poursuivre et les traîtres et les ennemis de la liberté. Soyez tranquille, je ne leur laisserai pas de repos.

Je me suis bien apperçu du système de calomnie et de persécution que l'on dirigeait contre moi ; mais

j'ai cru, je l'avoue, qu'il serait sans suite, et je l'ai daigné. J'ai cru sur-tout que vous ne trempiez pas dans ce tte intrigue. J'ai vu croître et se développer ce système. On m'a attaqué d'abord de la manière la plus indirecte; on m'a attaqué dans la personne de mes amis; on a trouvé très-adroit de commencer par dire que j'étais bon, que j'étais confiant, que j'étais un honnête homme, mais faible; que je me laissais mal entourer. On eut révolté le peuple si on lui eut dit sur-le-champ que je ne prenais pas ses intérêts, que je le trahissais; on a préparé peu-à-peu ces idées, et si bien, qu'aujourd'hui on a jetté le masque; on ne prend plus de détours, et on assure que je ne suis pas ce que j'ai paru être, que j'ai su me déguiser, et enfin il est des libelles où on dit tout cruement que je suis un frippon.

Je sens bien tout l'intérêt que certaines gens ont à me calomnier; je conçois que je leur suis très-incommode. Comme ils ont eu l'adresse de faire croire dans plusieurs occasions que je partageais leurs égaremens, qu'ils s'étayaient de mon nom: ce point d'appui leur manquant, ils doivent mettre tout en œuvre pour le renverser. Mais ici leur tactique est en défaut, et ils imaginent des calomnies si stupidement grossières, qu'elles ne peuvent pas être crues.

Robespierre, je vous en prie, rien d'indirect. Si j'ai fait quelque bien, il m'appartient; si j'ai fait des fautes, elles m'appartiennent aussi toutes entières. Point de faux ménagemens. Je puis vous assurer que personne n'agit plus par lui-même et d'après lui. Si vous connaissiez d'ailleurs la place difficile que j'ai remplie, vous sauriez que pres-

que toujours on ne peut prendre conseil que des circonstances et de soi-même. Je me laisse prévenir le moins possible. Je me suis fait une habitude d'écouter de sang-froid, le pour, le contre, et quand une fois je me trouve suffisamment instruit, je me détermine. Je me suis sur-tout mis en garde, de bonne heure, contre un écueil auquel vous ne faites pas assez d'attention, c'est celui de l'amour-propre. On ne manque pas de flatteurs lorsqu'on se trouve dans de certaines positions, et ce sont presque toujours eux qui vous jettent dans de fausses mesures.

Je ne pense pas, et je vous rends cette justice, que vous soyez homme à jamais vous laisser influencer par l'appas des richesses ; mais que l'on sache adroitement caresser votre vanité ; que l'on vous présente le projet le plus salutaire comme une intrigue tramée par vos ennemis, comme un complot, comme une trahison, aussi-tôt votre imagination s'enflamme, vous vous perdez dans un abyme de conjectures, et vous donnez dans le premier panneau qui vous est tendu. Je vous montrerai vingt de vos opinions qui sont absolument dans le même sens que celui de la cour et des contre-révolutionnaires. Si ces opinions eussent été soutenues par un autre que par vous, il serait perdu de réputation, et on le regarderait comme un traître à sa patrie.

J'ai vu des hommes de bonne foi, sans aucun intérêt qui n'étaient pas vos ennemis, qui m'ont dit : est-il possible que Robespierre ne soit pas vendu. J'ai toujours répondu qu'il n'en était rien ; mais que vous aviez une mauvaise tête, et que vous vous laissiez

entraîner au délire de votre imagination. J'ai toujours ajouté en même-temps que vous sacrifieriez tout à un quart-d'heure de faveur populaire.

En finissant cet écrit, déjà trop long, je dois vous prévenir que je ne solliciterai pas le citoyen Rolland « de le faire distribuer aux frais de la ré-» publique, à tous les corps administratifs, à toutes » les municipalités, aux curés et aux ecclésias » tiques».

Je ne le prierai pas plus pour celui-ci que pour le premier. Vous avez mal choisi le temps de m'adresser ce reproche minutieux. Il y avait plus d'un mois que je n'avais vu ce ministre, lorsque mon discours a paru, et j'ai été près de quinze jours sans avoir occasion de le rencontrer depuis. Il est très-possible cependant qu'il ait fait tirer des exemplaires de cet écrit, comme il a fait pour beaucoup d'autres. Je vous promets que je n'en sais rien, que je n'ai pas eu la curiosité de m'en informer, même depuis votre lettre. J'ai néanmoins été le voir, sur-tout parce qu'il est persécuté, sur-tout parce que ses jours sont menacés, et je continuerai d'y aller toutes les fois que mon temps et les circonstances me le permettront.

Je déclare que je regarde le ministre Roland comme un très-honnête homme, comme un homme éclairé, courageux et assidu à remplir ses devoirs. Il a sans doute des défauts; je les connais aussi bien qu'un autre; mais quel est l'homme qui en est exempt, je sais qu'il n'est pas très-politique de se dire l'ami d'un homme que l'on poursuit avec autant d'acharnement; vous vous conduiriez peut-être avec plus d'habileté; mais il est

508

dans mon caractère de dire hautement ce que je pense, de me prononcer d'une manière plus particulière encore, dans ces momens où beaucoup d'autres trouvent du danger à le faire, et j'aime trop le peuple pour ne pas lui dire la vérité, lors même qu'elle lui déplaît.

Il m'en a coûté pour vous répondre ; j'aime mieux parler des choses que des hommes.

PETION.

De l'Imprimerie de C.-F. PATRIS, Imprimeur de la Commune, rue du Fauxbourg Saint-Jacques, aux Dames Sainte-Marie.